

Note de position – Avril 2021

**Augmentation du prix des matières premières et impacts sur l'ensemble du secteur de l'eau :
infrastructures et équipements**

L'Union des Industries et Entreprises de l'Eau alerte sur la pénurie de matières premières : acier, cuivre, zinc, bois, plastiques...dont les premiers signaux se sont fait sentir fin décembre 2020. Une situation qui tend à s'aggraver et qui entraîne une hausse des prix allant actuellement de 5 à 25% en fonction des matières premières. Les indices INSEE publiés au 31 mars confirment cette tendance. Lors de la séance des questions d'actualité au Sénat, le 7 mars dernier, la Sénatrice de Savoie, Martine Berthet a alerté le gouvernement sur le sujet. Au-delà d'une réflexion sur notre dépendance dans leur approvisionnement, Bruno Le Maire s'est montré ouvert à une adaptation de la commande publique que nous appelons de nos vœux.

Cette pénurie s'inscrit dans un contexte économique et financier déjà très difficile en raison de la crise sanitaire et de ses impacts sur la commande publique et privée (au premier trimestre elle était toujours de 25% inférieure au niveau de 2019 année de référence). Les entreprises les plus exposées à des arrêts d'activités sont à 90% des PME/TPE qui tentent de concourir à la relance économique souhaitée par tous et que le gouvernement appelle de ses vœux. *« Nos TPE/PME sont à nouveau fragilisées par cette pénurie. Si nous voulons les préserver et assurer leur pérennité il faut se mobiliser et de façon très concrète »* explique Jean-Luc Ventura, président de l'UIE.

Un retour à la normale n'est pas espéré avant septembre 2021. Or, cette pénurie de matières premières entraîne des conséquences en cascades dommageables : délais de livraison rallongés, tensions sur la *supply chain* et difficultés à honorer les commandes. Pour certains marchés, si les clauses de révisions des contrats le permettent, la répercussion des hausses des prix des matières premières pourra se faire, pour les autres, on peut considérer que l'inflation des prix entraîne un déséquilibre de l'économie du marché qui doit être pris en compte par les maîtres d'ouvrage tant publics que privés, s'agissant de circonstances imprévues.

« Nous demandons la prolongation correspondante des délais d'exécution pour les marchés concernés en attendant un retour à la normale et une répercussion intégrale des augmentations des approvisionnements en matières premières, en l'absence de clauses de révision des prix ou s'il s'avérait que la révision des indices publiés par l'INSEE ne soit pas le reflet de la réalité des prix du marché' » demande Jean-Luc Ventura, président de l'UIE